RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 07092
Numéro SIREN : 384 920 161
Nom ou dénomination : 3AC - AUDIT ANALYSES ASSOCIES CORPORATE

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2017 sous le numéro de dépôt 16021

**3AC – AUDIT ANALYSES ASSOCIES CORPORATE**
**Société à responsabilité au capital de 1.600.000 Euros**
**8 Esplanade de la Manufacture 92130 Issy-les-Moulineaux**
**RCS Nanterre 384 920 161**

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
- 3 MAI 2017
DEPOT N° 16021

# PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept
Le sept avril,

**3APEXCO**, société par actions simplifiée au capital de 4.849.456 euros dont le siège social est sis 8 Esplanade de la Manufacture 92130 Issy-les-Moulineaux et immatriculée sous le numéro 511 858 433 auprès du registre du commerce et des sociétés de Nanterre et représentée par Monsieur Jean-Marc ROMILLY,

associé unique (l'**Associé Unique**) de 3AC – AUDIT ANALYSES ASSOCIES CORPORATE, société à responsabilité limitée au capital de 1.600.000 euros dont le siège social est sis 8 Esplanade de la Manufacture 92130 Issy-les-Moulineaux et immatriculée sous le numéro 384 920 161 auprès du registre du commerce et des sociétés de Nanterre (la **Société**),

Connaissance prise des documents suivants :

- la lettre de démission de Madame Françoise VIALA de ses fonctions de co-gérant ;
- la lettre d'acceptation de fonctions de Monsieur Frédéric LEGER,

A pris les décisions suivantes sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la démission de Madame Françoise VIALA de ses fonctions de co-gérant ;
- Nomination d'un nouveau co-gérant en remplacement ; et
- Pouvoirs pour formalités.

## PREMIERE DECISION

*Prise d'acte de la démission de Madame Françoise VIALA de ses fonctions de co-gérant*

L'Associé Unique prend acte de la démission, avec effet à compter de ce jour de Madame Françoise VIALA de son mandat de co-gérant, la remercie pour les services rendus à la Société et lui donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat.

## DEUXIEME DECISION

*Nomination d'un nouveau co-gérant en remplacement*

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de co-gérant de la Société en remplacement de Madame Françoise VIALA, démissionnaire, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

**Monsieur Frédéric LEGER**, né le 12 mai 1979 à Versailles (78), de nationalité française et demeurant 21 rue Legendre 75017 Paris.

JA2

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°16021 en date du 03/05/2017

Monsieur Frédéric LEGER disposera des pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société pour la réalisation de son objet social.

L'Associé Unique décide que Monsieur Frédéric LEGER ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions de co-gérant, il aura droit néanmoins au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

Monsieur Frédéric LEGER a d'ores et déjà accepté ces fonctions par lettre adressée à la Société et a indiqué qu'il n'était frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

**TROISIEME DECISION**

*Pouvoirs pour effectuer les formalités*

L'Associé Unique, en conséquence des décisions précédentes, donne tous les pouvoirs nécessaires au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de dépôt ou de publicité rendues nécessaires par les résolutions susvisées.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant légal de l'Associé Unique.

**3APEXCO**
**Associé Unique**
Représentée par Monsieur Jean-Marc ROMILLY